

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL
Le lundi 8 avril 2019 à 19h00
Lieu : École Jacques-Barclay

Présences

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE JACQUES-BARCLAY
TENUE LE LUNDI 8 avril 2019, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Marie-Claude Poirier, parent
Isabelle Hudon, parent
Josiane Hébert-Bigonesse, parent

M. Jean-Marc Leclerc, parent

TOUS REPRÉSENTANTS DES PARENTS FORMANT QUORUM

M^{mes} Danielle Blanchette, directrice
Isabelle Gagné, secrétaire

Absents

M^{me} Anne-Renée Lemay, parent
Mélodie Duchemin-Dorion, technicienne au service de garde (remplaçante)
Denise Pitre, enseignante

	Sujet	Min. Approx.
1.	Mot de bienvenue et présences	
2.	Vérification de la procédure de convocation et du quorum	
3.	Questions du public	5

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	5
5. Procès-verbal de la réunion du 11 février 2019 et suivis	Adoption	10
6. Projet éducatif	Information	5
7. Composition du CÉ 2019-2020	Approbation	5
8. Service de garde	Approbation	5
9. Entrée progressive 4 et 5 ans	Information	10
10. Organisation scolaire 2019-2020	Information	5
11. Activités et sorties éducatives/sportives 2018-2019	Approbation	10
12. Principes d'encadrement et frais chargés aux parents	Approbation	5
13. Critères de sélection des directions d'établissement/Sondage aux 3 ans	Approbation	5
14. Code de vie	Approbation	5
15. Suivi cour d'école	Information	5
16. Grilles-matières	Approbation	5
17. Taux de réussite 1 et 2	Information	5
18. Horaire de l'école	Information	5
19. Correspondance du président	Information	5
20. Comité de parents (information du délégué)	Information	5
21. Bilan de la rencontre		
22. Levée de l'assemblée		

1. Mot de bienvenue et présences

Madame Marie-Claude Poirier souhaite la bienvenue à la cinquième rencontre du Conseil d'établissement.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Le quorum est atteint, la séance peut avoir lieu.

3. Questions du public

Aucun public.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par Madame Marie-Claude Poirier.

Madame Danielle Blanchette demande d'ajouter le point 18.1 « Activités parascolaires »

Madame Isabelle Hudon propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 947-04-08)

5. Procès-verbal de la réunion du 11 février 2019 et suivis :

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose l'adoption du procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 948-04-08)

6. Projet éducatif - Suivi

Madame Danielle Blanchette précise qu'elle est en période de rédaction. Il sera présenté aux membres du conseil d'établissement sous peu.

7. Composition du CÉ 2019-2020

Madame Danielle Blanchette explique le document concernant la composition du conseil d'établissement de l'école Jacques-Barclay, soit une école primaire de moins de 300 élèves.

Madame Marie-Claude Poirier précise que la composition actuelle du conseil d'établissement convient bien aux besoins de l'école.

Madame Isabelle Gagné propose l'adoption de la composition du conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 949-04-08)

8. Service de garde

Madame Danielle Blanchette discute principalement du budget du service de garde. Elle précise les coûts relatifs au service de garde ainsi qu'à la surveillance du midi.

Elle explique aux membres les options offertes pour le budget (coût chargé aux parents), soit 4 options donc 4 coûts différents possibles. Il y a le service de garde et le service de surveillance du midi. Les coûts et ratios ne sont pas les mêmes.

Les membres du conseil ont choisi l'option au coût de 2,00\$ par jour pour les parents pour le service de la surveillance du midi. Le service actuel des dîneurs sera intégré au service de garde, donc une seule facture.

Madame Josiane Hébert-Bigonesse propose l'adoption du nouveau coût de 2,00\$ par jour pour les enfants qui auront besoin seulement du midi en 19-20.

Il est décidé également que pour les dîneurs sporadiques, les coûts seront de 2,00\$ par jour également ainsi que les coûts pour les dîners de dépannage seront maintenant de 4,00\$ (frais chargés aux parents bénéficient du service).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.-950-04-08)

9. Entrée progressive 4 et 5 ans

Madame Danielle Blanchette précise que l'accueil des maternelles 4 ans et 5 ans aura lieu le lundi 3 juin 2019.

10. Organisation scolaire 2019-2020

Madame Danielle Blanchette mentionne aux membres du conseil que l'indice socioéconomique (défavorisation) de l'école Jacques-Barclay est passé de la cote 9 à la cote 6.

Madame Blanchette démontre l'organisation prévisionnelle pour l'année 2019-2020, soit 6 classes. Une classe de maternelle 4 ans, deux classes de maternelle 5 ans, une classe de première année et deux classes de 2^e année.

11. Activités et sorties éducatives/sportives 2018-2019

Madame Danielle Blanchette explique l'activité prévue à l'école Saint-Michel tout l'avant-midi du 14 juin 2019.

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose l'adoption de l'activité à l'école St-Michel prévue le 14 juin 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 951-04-08)

12. Principes d'encadrement et frais chargés aux parents

Madame Danielle Blanchette apporte quelques précisions concernant le document relatif au principe d'encadrement et frais chargés aux parents.

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose de retirer une phrase dans le document relatif au principe d'encadrement du coût des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou coupe. Voici la phrase à retirer : « La tarification tient compte de l'indice des prix à la consommation. »

Il est demandé également de retirer le signe « plus ou moins » devant le coût de 85\$ dans le même document.

Il est demandé par les parents d'harmoniser les demandes de matériel réutilisé chaque année, par exemple au niveau des ciseaux (taille)

Madame Isabelle Hudon propose l'adoption du document avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 952-04-08)

13. Critères de sélection des directions d'établissement/Sondage aux 3 ans

Tous les membres du conseil prennent connaissance du document. Tous sont d'accord avec les critères de sélection.

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose l'adoption des critères de sélection des directions d'établissement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 953-04-08)

14. Code de vie

Tous les membres prennent connaissance du document « Code de vie » qui est inclus dans l'agenda des élèves. Tous d'accord avec le document tel que présenté.

Madame Marie-Claude Poirier propose l'adoption du code de vie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 954-04-08)

15. Suivi cour d'école

Madame Danielle Blanchette fait un résumé du dossier du parc-école. Elle mentionne aux membres qu'un appel d'offres doit être fait et sera lancé le 3 mai 2019. Nous devons compter environ 6 semaines avant de recevoir les résultats.

Madame Blanchette explique certains coûts relatifs à certains travaux prévus dans la cour d'école, comme la clôture à enlever.

Monsieur Jean-Marc Leclerc soulève le point du cabanon de l'école. Il mentionne que le cabanon devait être réaménagé. Il mentionne que ce point avait été soulevé lors du dernier conseil, mais qu'il ne faisait pas partie du procès-verbal du dernier conseil.

16. Grille-Matières 2018-2019

Madame Danielle Blanchette explique le document « Grille-matière » et apporte quelques précisions.

- 90% en français global 1^{re} année et 96% pour la 2^e année
- 97% en mathématique globale 1^{re} année et 92% pour la 2^e année

Monsieur Jean-Marc Leclerc propose l'adoption de la grille-matière 2019-2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (C.É.- 955-04-08)

17. taux de réussite 1 et 2

Madame Danielle Blanchette précise que les élèves de l'école Jacques-Barclay réussissent très bien.

18. Horaire de l'école

Madame Danielle Blanchette mentionne qu'il a été annoncé qu'il y aurait une deuxième récréation par jour dès l'année scolaire prochaine. À ce jour, les élèves ont une récréation en avant-midi seulement. Une récréation en après-midi sera donc ajoutée pour l'année scolaire prochaine. Un scénario d'horaire a été fait.

Madame Blanchette doit revoir l'horaire de l'école afin d'intégrer cette deuxième récréation.

18.1 Activités parascolaires

Madame Danielle Blanchette demande aux membres s'ils sont intéressés à des activités parascolaires durant l'heure du dîner. Des coûts seraient chargés aux parents dont les enfants sont inscrits à ces activités.

Les membres sont favorables à la suggestion.

19. Correspondance du président

Aucune correspondance.

20. Comité de parents (information du délégué)

Aucune information.

21. Bilan de la rencontre

Les membres sont satisfaits du déroulement de la rencontre.

22. Levée de la rencontre

Madame Marie-Claude Poirier propose la levée de l'assemblée à 21h18.

Signature de la présidente

Signature de la direction